

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du Conseil municipal tenue le mardi 20 mars 2012 à 19h30 à l'Hôtel de ville, situé au 2024 route 148, Pontiac à laquelle étaient présents :

Edward McCann, maire, Dr. Jean Amyotte, maire suppléant, les conseillers, Roger Larose, Lynne Beaton, Tom Howard, Inès Pontiroli et Brian Middlemiss.

Également présent : le directeur général.

La séance débute à 19h30.

**12-03-1049**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Téléphone cellulaire – Mike Proulx
3. Site Web
4. Dotation – nouveau poste de préposée aux communications écrites
5. Invitation – activité sociale – Fondation de la Maison de la culture des Collines
6. Camp B'nai Brith
7. Levée de la séance

Il est

Proposé par Inès Pontiroli  
Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que préparé et lu.

Adoptée

**12-03-1050**

**ACHAT CELLULAIRE ET ACCÈS À INTERNET – EAU POTABLE**

CONSIDÉRANT les besoins technologiques pour la bonne exploitation de l'usine de traitement de l'eau potable pour le village de Quyon;

CONSIDÉRANT QUE le responsable de l'usine doit pouvoir communiquer rapidement et efficacement et avoir accès à Internet pour effectuer son travail;

Il est

Proposé par        Dr Jean Amyotte  
Appuyé par        Inès Pontiroli

ET RÉSOLU QUE la municipalité autorise le directeur des travaux publics à prendre un abonnement internet par satellite d'une capacité de 1Go pour un an au coût de 99,95 \$ plus activation de 35,00 \$ et frais mensuels conséquents auprès de Bell Sierra Wireless 4 G Lte;

IL EST DE PLUS RÉSOLU de faire l'acquisition et abonnement à un cellulaire pour le responsable de l'usine de traitement ou son remplaçant.

Adoptée

**12-03-1051**

**DOTATION – POSTE DE PRÉPOSÉ AUX COMMUNICATIONS ET À L'INFORMATION**

CONSIDÉRANT les recommandations du comité de travail interne pour le développement et la réorganisation des postes de l'administration municipale pour la création du poste de préposé aux communications et à l'information;

CONSIDÉRANT QUE le conseil approuve cette recommandation et juge important et opportun de suivre cette recommandation;

Il est

Proposé par        Inès Pontiroli  
Appuyé par        Roger Larose

ET RÉSOLU QUE la municipalité adopte la création d'un poste de préposé aux communications et à l'information et mandate le directeur général de débiter la dotation dans les meilleurs délais.

Un comité de sélection composé du directeur général, de la directrice du service des finances et d'un membre du conseil sera formé.

Les règles de la convention collective seront applicables.

Adoptée

**12-03-1052**

**ACHAT DE BILLETS – LANCEMENT – MAISON DE LA CULTURE**

CONSIDÉRANT le sondage auprès des membres du conseil concernant un intérêt à assister au lancement des activités de la Maison de la culture à La Pêche le 28 avril 2012;

CONSIDÉRANT QUE seulement 2 membres du conseil sont disponibles pour assister à cette activité;

Il est

Proposé par Roger Larose  
Appuyé par Inès Pontiroli

ET RÉSOLU QUE la municipalité amende la résolution #12-03-1044 et procède à l'achat de 2 billets pour représentation du conseil au lancement des activités de la Maison de la Culture des Collines le 28 avril 2012.

Les conseillers Brian Middlemiss et Dr Jean Amyotte vote contre la résolution.

Adoptée sur division

**12-03-1053**

**CAMP B'NAI BRITH – MISE AUX NORMES DU SYSTÈME DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE EXISTANT**

CONSIDÉRANT QU'un certificat d'autorisation du MDDEP est requis;

CONSIDÉRANT QUE le projet ne contrevient pas à la réglementation municipale;

CONSIDÉRANT QUE le conseil ne s'objecte pas à la délivrance d'un certificat d'autorisation pour la réalisation du projet;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Roger Larose  
Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE le conseil supporte la réalisation des travaux prévus pour la mise aux normes.

Adoptée

À la demande du directeur général, tous les conseillers présents acceptent de renoncer à l'ordre du jour et d'ajouter un point comme suit :

**AVIS DE MOTION**

Le conseiller Dr Jean Amyotte donne avis de motion par la présente pour la présentation d'un règlement concernant la régie interne des séances du conseil de la municipalité. Une copie de projet de règlement est remise à tous les membres du conseil.

**12-03-1054**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Proposé par        Dr Jean Amyotte  
Appuyé par        Inès Pontiroli

ET RÉSOLU de lever l'assemblée à 20h45 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

---

MAIRE

---

DIRECTEUR GÉNÉRAL

*« Je, Edward McCann, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».*